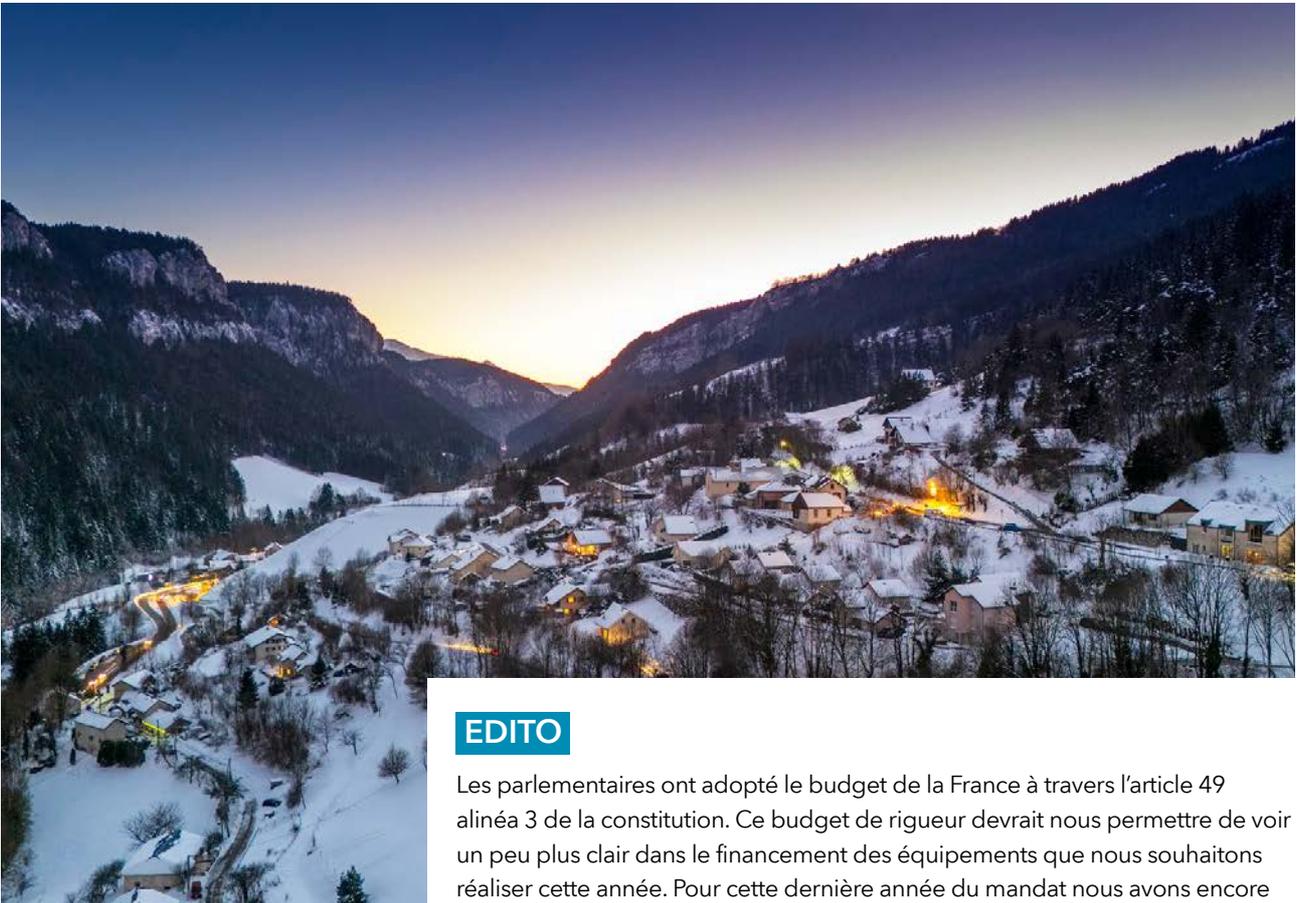


MAIRIE D'ENGINS

Informations communales et associatives



EDITO

Les parlementaires ont adopté le budget de la France à travers l'article 49 alinéa 3 de la constitution. Ce budget de rigueur devrait nous permettre de voir un peu plus clair dans le financement des équipements que nous souhaitons réaliser cette année. Pour cette dernière année du mandat nous avons encore de nombreux projets, seront-ils réalisables ?

Nous voulons être toujours plus vertueux en équipant le toit du centre de loisirs avec des panneaux photovoltaïques créant de l'électricité verte. Quelles subventions pouvons-nous espérer ?

Par contre nous avons l'obligation d'intervenir sur le renforcement du mur qui soutient la route de Pierrelat. Nous rappelons que cette voie est interdite aux véhicules de plus de 5,5 tonnes.

Les travaux de curage du barrage par EDF vont très prochainement commencer. Cela va impacter le stationnement le long de la route départementale et la circulation sur une partie de la commune.

Nous avons le plaisir d'accueillir les nouveaux gérants du gîte de la Molière, Julie et Guillaume. Bienvenue à ces deux associés !

Même si nous ne sommes plus dans la période, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

P02-**Retour sur l'année 2024**

P04-**Informations communales**

P07-**Des nouveaux gérants au refuge de la Molière**

P08-**Lutte contre le frelon asiatique**

P12-**Actualités des associations**



COMMUNE
D'ENGINS

Directeur de la publication : Stéphane Falco - **Comité de rédaction :** Christiane Clément-Didier, Stéphane Falco, Marion Henri, Marilyne Plousey-Dupouy, Antoine Ciceron.

Le journal de la Mairie d'Engins est ouvert aux associations de la commune pour relayer leurs informations et leurs prochains événements.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

MÉTÉO ENGINES L'ANNÉE 2024 EN CHIFFRES

Pluviométrie

La commune enregistre un cumul de pluie de 1 496 mm contre 1 619 mm en 2023 soit 8 % de moins. Le mois de mai a été particulièrement pluvieux avec 206 mm et 23 jours de pluie.

Le mois le plus sec a été le mois d'août avec 71 mm de pluie sur 8 jours. La journée la plus pluvieuse a été le 17 janvier avec 46 mm de pluie en 24 h, le record sur les six dernières années étant 99,8 mm le 22 janvier 2018.

Ensoleillement

L'ensoleillement en 2024 a été un peu moindre que les années précédentes avec 1 587 heures, contre 1 763 heures en 2023, 2 024 heures en 2022 et 1 621 heures en 2021.

Le 30 juillet 2024 a été la journée la plus chaude de l'année avec 32,1°C, le record étant le 24 août 2023 avec 35,2°C. Les mois de juillet et août ayant été les plus chauds de l'année avec une température moyenne de 20,5°C et également les plus ensoleillés avec 265 heures en juillet et 234 heures en août.

Températures

Le mois de décembre a été le plus froid de l'année avec une température moyenne de 0°C et une minimale de -7,4°C le 13 janvier 2024, jour le plus froid de l'année. Le jour le plus froid de ces dernières années reste le 28 février 2018 avec -13,3°C.

La température moyenne de l'année aura été de 11,0°C contre 11,4°C en 2023.

Vents

Une rafale de vent a été enregistrée à 106,2 km/h le 31 mars 2024 égalant le précédent record constaté le 20 décembre 2019.

Source : station météo de M. Petitjean au Fournel

Plus d'informations

Les données en temps réel sont disponibles sur : meteoengins.fr

Les données ci-dessus sont extraites des valeurs climatologiques du site infoclimat: www.infoclimat.fr/observations-meteo/temps-reel/engins/000HT.html

ÉTAT CIVIL 2024

Naissances

Mickaël Royer
8 juin 2024

Octave Rochard
8 novembre 2024

Décès

Michel Onatzky
21 janvier 2024

Alain Devaux
8 avril 2024

Philippe Samaille
29 juillet 2024

Josette Chapay
8 décembre 2024

RÉNOVATION DU CHALET DE SORNIN

Depuis un an, un groupe d'Enginois motivés et bénévoles s'est constitué afin de restaurer le chalet communal.

Dans la bonne humeur, plusieurs journées de chantier au grand air ont déjà été organisées dans le but de rendre le chalet accessible aux Enginois, pour pouvoir y manger et dormir.

En 2024, de nouvelles solives ont été posées et un nouveau plancher a été installé.



Cette année nous souhaitons installer un poêle et un panneau solaire, construire des lits bas flancs et installer une fenêtre.

Le projet est soutenu financièrement par la mairie et par des subventions publiques et privées. Il est organisé dans le

cadre de l'association loi 1901 « Ensemble pour le refuge Sornin ».

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. N'hésitez pas à contacter Thibaut Rougelot au 06.45.75.00.08.



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ : PARTICIPATION DE L'ÉCOLE

La biodiversité, c'est l'affaire de tous ! Ainsi, les élèves du CP au CM2 de l'école d'Engins, accompagnés par le Parc Naturel Régional (PNR) du Vercors, sont entrés dans le projet de l'Atlas de la Biodiversité Communal et ont choisi de travailler sur le thème des haies et arbres remarquables. Une première présentation du projet, durant laquelle les enfants ont pu travailler sur les espèces présentes sur le territoire du PNR, a eu lieu en classe le 6 février.

Après la théorie viendront les travaux pratiques : deux sorties sont prévues au printemps. Au menu, entre autres, repérage des essences d'arbres et étude des insectes des haies sur notre commune. Les élèves de maternelle seront aussi associés ponctuellement au projet. De quoi faire mieux connaître aux enfants leur commune et les enjeux de biodiversité associés.

INFORMATIONS COMMUNALES ET INITIATIVES LOCALES

Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)

Les LAEP sont des espaces chaleureux et bienveillants dédiés aux tout-petits et à leurs familles. Ces lieux offrent un cadre d'échange, de jeu et de partage, où parents et enfants peuvent se rencontrer, tisser des liens et bénéficier de l'écoute de professionnels. Sans inscription ni jugement, les LAEP favorisent le développement des enfants et le soutien à la parentalité dans un esprit d'ouverture et de convivialité. Horaires des permanences (hors vacances scolaires) :

- les lundis impairs à Autrans de 15h30 à 18h, à la maisons des associations, premier étage ;
- les mardis à Villard-de-Lans de 9h30 à 12h, dans la grande salle de l'Agopop.

City stade

Pour que le City Stade reste un lieu agréable pour tous, nous rappelons que les chiens y sont strictement interdits. Des déjections sont régulièrement constatées, et les ballons présentent des traces de crocs.

Un nouveau camion pizza à Engins

La mairie a reçu une nouvelle demande pour permettre la présence d'un camion vendant des pizzas le dimanche, de 11h à 15h, sur le parking du barrage. Ce camion restera jusqu'aux travaux et reviendra de nouveau en décembre. À partir de début mars et pendant la durée des travaux, le camion pizza du mardi se positionnera sur le parking du centre de loisirs.



TRAVAUX DE CURAGE DU BARRAGE

Piloté par EDF, des travaux de curage doivent permettre d'évacuer près de 22 000 m³ de sédiments accumulés au fond de la retenue

Début mars, EDF va installer son chantier pour évacuer près de 22 000 m³ de sédiments du barrage. Le parking le long de la départementale sera neutralisé pour l'installation des cabanes de chantier. Le délaissé en amont de la route des Ayettes sera interdit de stationnement, pour faciliter la circulation des 80 camions par jour qui enlèveront les boues.

Le sentier qui mène à la via Vercors sera interdit pendant toute la durée du chantier qui se terminera fin novembre. Ce chantier impactant la circulation sur la commune et sur la départementale, il sera nécessaire de prendre en compte ces désagréments dans vos déplacements.

UNE BORNE TEXTILE À CÔTÉ DU CENTRE DE LOISIRS

Ne jetez plus vos vêtements à la poubelle : dès le printemps, la CCMV mettra en place une borne à textiles à Engins !

Tous les vêtements, linges de maison et chaussures peuvent être triés, même abîmés. Avant de les déposer dans la borne, veuillez les placer propres et secs dans un sac poubelle fermé et lier les chaussures par paire.

- 61 % des textiles et chaussures déposés dans cette borne sont réemployés en friperies en France ou dans le réseau Emmaüs Afrique
- 36 % sont recyclés en isolant pour les maisons (le Métisse®) ou en chiffons industriels
- 3 % (les refus) sont acheminés en incinération.

S'ils sont en bon état, pensez également aux deux friperies qui reprennent les vêtements sur le territoire.

Pour rappel, tout dépôt hors des bornes de collecte prévues à cet effet est répréhensible et peut être sanctionné.

Les friperies du plateau

Les Chiffonniers

Ouvert les lundis et mercredis de 14h à 17h et le samedi de 10h à 13h
À Villard-de-Lans, Écosite du Vercors, à côté de la déchèterie

Le Souka' Malices

Ouvert les mardis de 17h à 19h, le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 9h30 à 12h30.
À Autrans, local derrière « Les Saveurs du Haut Plateau », vers la station essence

LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES POUR TOUS

Composteurs individuels

La collectivité propose à la vente des composteurs individuels en bois massif au prix de 30 € TTC. Pour en acheter un, il vous suffit de venir lors des ventes de composteurs et de vous munir d'un justificatif de domicile. Calendrier des ventes sur www.vercors.org

Composteurs de copropriété ou d'établissement

La CCMV vous accompagne dans l'installation d'un système correspondant à la quantité de déchets produits. Après un diagnostic, nous mettons en place

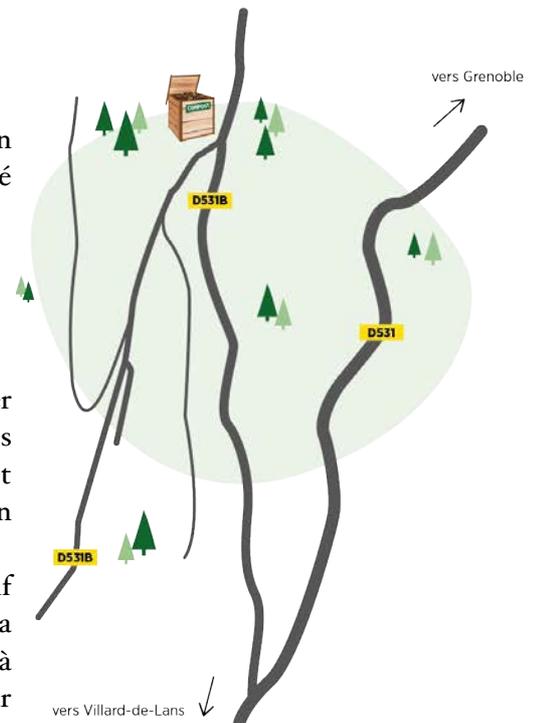
un site de compostage et un accompagnement adapté (formation et suivi du site).

Renseignements : jereduismesdechets@vercors.org

Composteurs de quartier

Accessibles à tous pour y déposer vos déchets alimentaires, les sites de compostage sont contrôlés et entretenus chaque semaine par un agent de la CCMV.

À Engins, le composteur collectif est positionné au niveau de la croix, derrière le container à carton qui sera repositionné pour faciliter l'accès.



FACTURE D'EAU : QUELQUES EXPLICATIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la CCMV a repris la facturation eau et assainissement



Désormais, votre facture sera annuelle et pour tout renseignement concernant celle-ci, vous devez vous adresser à la CCMV, Service eau potable du lundi au vendredi de 9h à 12h au 04.76.95.62.00 ou par mail à : contact.eau@vercors.org.

De nombreux abonnés contactent le secrétariat de mairie, en pensant que la facture reçue de la part de la CCMV est erronée. Or dans la plupart des cas, celle-ci ne comporte pas d'anomalie. En effet, vos factures sont plus conséquentes que précédemment car elles représentent une consommation de 15 mois et sont soumises à la TVA pour ce qui concerne l'eau. Néanmoins, la CCMV a bien déduit les acomptes qui vous ont été réclamés sur la facture du 27 novembre 2023, établie par la mairie d'Engins.

Concernant la consommation, l'index de départ a été augmenté de l'acompte déjà sollicité pour pouvoir l'impacter.

À propos des abonnements (anciennes primes fixes), la facture représente trois trimestres 2024 (soit 75 %).

BIEN VIEILLIR À ENGIN

Diagnostic participatif « bien vieillir » sur le territoire Vercors 4 Montagnes

Les élus de la Communauté de Communes du Massif du Vercors souhaitent mieux connaître les besoins des habitants retraités via un diagnostic qui permettra de bâtir un plan d'actions pluriannuel. Ce projet est réalisé dans le cadre de la Charte de solidarités avec les aînés avec le soutien financier de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Dans ce cadre, trois actions sont prévues sur la commune d'Engins :

- un atelier participatif, ouvert à tous, le lundi 10 mars de 13h30 à 15h30 à la salle de réunion du centre de loisirs ;
- des entretiens à domicile, chez l'habitant ;
- une enquête « bien vieillir » à remplir, disponible en mairie et en ligne.

Inscription : gwenaelle.cayet@vercors.org, 06.85.15.32.47 ou directement en mairie

Massif du Vercors
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

IMAGINONS ENSEMBLE
LE BIEN VIEILLIR
SUR LE VERCORS 4 MONTAGNES

Ateliers participatifs
INSCRIPTION CONSEILLÉE

LUNDI 10 MARS 2025
9h30-11h30 : salle des mariages à Méaudre (commune d'Ardans-Méaudre en Vercors)
13h30-15h30 : salle de réunion à Engins

LUNDI 17 MARS
9h30-11h30 : salle de la maquette à Corrençon
13h30-15h30 : salle Saint Donat à Lans-en-Vercors

MERCREDI 26 MARS
13h30-15h30 : salle des fêtes à Saint-Nizier-du-Moucheron

MOMENT CONVIVIAL OUVERT À TOUS !

INFORMATION ET INSCRIPTION
Gwenaelle Cayet
06 85 15 32 47
gwenaelle.cayet@vercors.org

vercors.org

Massif du Vercors
MSA
santé famille retraite services



DES NOUVEAUX GÉRANTS AU REFUGE DE LA MOLIÈRE

Depuis le 27 décembre, Julie et Guillaume ont repris les rênes du refuge de la Molière. Place aux présentations...

Bonjour les Enginois ! Nous sommes Julie et Guillaume les nouveaux gérants du refuge de la Molière, ravis d'avoir repris la suite de Josy et Vincent !

Ouvert depuis le 27 décembre 2024 et jusqu'au 23 mars, vous trouverez dans vos assiettes du midi petits plats gourmands ainsi que la fameuse tarte aux myrtilles. Nous proposons également la demi-pension ou repas seul pour

les soirs... Dans vos assiettes vous ne serez pas surpris de trouver les fromages de Josselin, de la ferme des Rappilles, et d'autres produits locaux. Il est important pour nous de créer du lien et de faire vivre une agriculture locale.

Vous pouvez donc venir vous ressourcer dans ce petit paradis, pour une balade, une itinérance jusqu'au 23 mars, puis les deux derniers week-ends de mai et en

continu de début juin jusqu'à fin septembre. Nous serions ravis de continuer de rencontrer les Enginois. N'hésitez pas à nous appeler !



À droite, Julie : originaire du Sud-Ouest de la France, Julie cuisine et arpente les Hautes-Alpes depuis plusieurs années. Elle sera ravie de vous partager son amour pour la cuisine et les bons produits. À sa gauche, Guillaume : il est originaire de Chartreuse mais Vertacomorien depuis quelques années. Il est le gardien du refuge de Vallonpierre l'été et ancien gardien du refuge des Fenéys l'hiver.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Face au frelon à pattes jaunes dit "frelon asiatique", apiculteurs et élus locaux coordonnent leurs efforts pour renforcer l'efficacité des campagnes de piégeages.



Les origines du phénomène

Vous avez probablement entendu parler du frelon asiatique. Introduit accidentellement dans le Sud-Ouest de la France en 2004, cet hyménoptère n'a cessé de s'étendre sur tout le territoire. En 18 ans, il a colonisé toute la France. Son vrai nom : *Vespa velutina nigrithorax*.

La biodiversité menacée

Il a un gros impact sur la biodiversité car une colonie de taille moyenne consomme 11 kg d'insectes par an, dont notamment, les abeilles. Il présente également un risque pour la santé avec des risques de piqûres dans la population et d'allergies puisque les nids sont souvent à proximité des jardins et habitations.

Pour les ruchers, il est responsable d'une forte pression de prédation et induit un stress, une baisse des réserves, un non-renouvellement de la population d'abeilles et une forte mortalité des ruches.

Des actions coordonnées

Pour lutter contre ce fléau, les apiculteurs du plateau se sont organisés. En 2024 un collectif d'apiculteurs a été créé sur les quatre montagnes, auquel se sont ajoutés des élus, et des personnes sensibilisées au problème. Une grosse campagne de piégeage a été réalisée et devant le succès de celle-ci, nous encourage à réitérer cette année.

Devant l'ampleur de la prolifération sur l'ensemble du

territoire français, il est indéniable que ce n'est plus uniquement un problème pour les apiculteurs, mais un problème de santé publique. C'est pourquoi il est nécessaire que tout le monde se sente impliqué.

Comment lutter ?

Chacune et chacun peut à son niveau faire quelque chose pour freiner la progression.

Il y aura cette année une implication plus importante de la CCMV, notamment pour l'achat et la mise à disposition de pièges que les apiculteurs vont gérer.

Dans chaque commune du plateau il y a au moins un référent bénévole qui est le relais du collectif pour la mise en place du plan de piégeage.

Piégeage des fondatrices

Dès les premiers gels d'automne un certain nombre de futures reines déjà fécondées quittent le nid pour aller se réfugier dans un mur, un tas de bois etc. Elles y passeront l'hiver.

Aux beaux jours, ces nouvelles reines qui ont survécu vont construire un nid primaire, essentiellement autour des maisons et abris. À cette période-là, elles ont besoins de sucre : c'est le moment de les attraper en les appâtant avec une solution sucrée dans des pièges. Dès qu'il fera une température supérieure à 15°C pendant plus de 5 jours ce sera le moment. En piégeant un maximum de fondatrices au printemps, le nombre de nids sera moins conséquent, et ainsi, la pression sur les ruchers à l'automne sera réduite. Il faudra arrêter le piégeage fin mai pour éviter de piéger des fondatrices de frelons européens.

Recherche et destruction des nids primaires

Le printemps sera également le moment de repérer les nids primaires, c'est pour cette tâche que, plus il y aura de gens attentifs, plus on pourra les détecter et les détruire. Si vous en trouvez et même si vous n'êtes pas sûrs, vous pouvez appeler le référent qui vous indiquera comment procéder ou viendra le détruire si vous ne vous sentez pas de le faire.

Reconnaître les nids primaires :

- sphère suspendue avec une petite ouverture vers le bas ;
- 5 à 10 cm de diamètre, pour progressivement atteindre 20 cm (l'équivalent d'une balle de handball) ;
- à faible hauteur (long des avants-toits, cabanes, haies, parpaings, etc.) protégés des aléas climatiques.

Signalement et destruction des nids secondaires

Le deuxième levier consiste à détruire les nids secondaires. Ils sont construits durant l'été, difficiles à voir tant qu'il y a les feuilles, mais plus il y aura de monde sensibilisé, plus on aura de chance de les repérer et de les détruire avant qu'il ne soit trop tard. La colonie sera détruite par les premiers gels, hormis les reines qui sont allées se cacher à l'abri pour l'hiver, et le nid déserté ne sera pas réutilisé. N'essayez pas de détruire vous-même un nid. Il existe des entreprises spécialisées sur le plateau, et la CCMV a budgétisé une somme pour en détruire un certain nombre. Si vous le pouvez, prenez-le en photo et connectez-vous sur le site internet ci-dessous. Vous pouvez là aussi, demander au référent de votre commune.

Déclaration sur le site du GDSA 38
www.frelonsasiatiques.fr,

1



Création d'un réseau de référents communaux

2



Piégeage des fondatrices

3



Recherche-destruction de nids primaires

4



Signalements et destructions des nids secondaires

5



Piégeage et protection autour des ruchers

Prochaines actions

- Réunion publique le 9 avril à 18h30 au Centre de loisirs
- Possibilité d'acheter des pièges à tarifs préférentiel grâce à la commande groupée du collectif (avec le soutien de la CCMV)
- Référent pour Engins : Maurice Leone

ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

APE

Fête du carnaval organisé par l'APE de l'école d'Engins

Cette année, la fête du carnaval aura lieu le samedi **5 avril**, à partir de 15 heures.

Un spectacle de théâtre dirigé par Fred Rocher sera présenté par les enfants de la section théâtre. Programme à suivre dans vos boîtes aux lettres !

Fête de la musique

Retenez la date : la fête de la musique organisée par l'APE aura lieu cette année le **14 juin** !

CLUB LE SORNIN

Assemblée générale

Le club "Le Sornin" a fait son assemblée générale en début d'année en présence de M. Le Maire, que nous remercions. Renouvellement du bureau et activités pour 2025 étaient à l'ordre du jour :

- **29 mars** : concours de belote au centre de loisirs, à partir de 14 h avec assiette anglaise à partir de 19 h. (Réservation auprès d'Yvette : 06.43.51.91.59 ou de Brigitte : 06.77.93.21.63).
- **24 juin** : pique-nique (lieu à définir)
- **4 novembre** : repas de fin d'année (adhérents du club)

L'assemblée s'est terminée avec la galette des rois et le verre de l'amitié.

LE FIL D'ENGINES



Pili-Pili : le festival qui pimente le Vercors

Du 13 au 16 mars, Pili-Pili : de nombreux événements aux quatre coins du plateau.

Temps forts à Engins, samedi 15 mars :

- Atelier cuisine d'ici et d'ailleurs au centre de loisirs de 14h à 18h
- Jeux de société à la Grange à Gaby
- Exposition "proches de nous" de Marie-Anne Beaudenon du 14 mars au 2 avril à la Grange à Gaby

Dimanche 16 mars :

- Conférence-débat : pacte européen sur la migration et l'asile à 10h30 au centre de loisirs
- Apéro musical et banquet à 12h au centre de loisirs
- Concert Trio Dilmano à 15h30 à l'église

Les racontars des rapilles

Samedi 12 avril : Racontées dans les maisons, atelier desserts collectifs et soirée au centre de loisirs. Programme et horaires à venir.